



FORUM OUVERT du 8 octobre 2015

Journées DASCE – Charnay-lès-Mâcon (71)

Ateliers du matin **Compte-rendu de la discussion**

Numéro du rapport : 4

Sujet de discussion : Est-ce possible de mutualiser le sport de nos ASCE avec celui d'autres ministères ?

Initiateur : Denis DERVOUET (ASCE 29)

Discussions – Éléments importants - Constats - observations générales - Conclusions

1. État du sport dans notre ministère
2. Comment mutualiser en apportant le financement ?
3. Les ASMA : possibilité de participer à nos activités et inversement
4. Listing des associations des autres ministères et des autres structures
5. Listes des infrastructures des associations des autres ministères
6. Assurances : est-on bien assuré et les agents des autres ministères le sont-ils aussi ?
7. Les autres collectivités (Conseil départemental, communautés de communes, etc...)
8. Législation au niveau juridique et médical
9. Droits des adhérents en fonction de leur origine dans la fonction publique
10. Faire un état des lieux de ce qui se passe dans les autres ministères et au niveau local
11. Collaboration avec les autres ASCE

NB : Il semble que le sujet sur l'inter-associatif ait déjà été débattu au congrès de Royan